

Rapport 2025 D'ACTIVITÉ



La Région
Grand Est

LE DÉPARTEMENT
Marne

**Symbiose**
pour des paysages de biodiversité



SYMBIOSE, UNE ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'association **Symbiose**, pour des paysages de biodiversité, a été créée en 2012 par un collectif d'acteurs agissant sur le territoire de la région Grand Est et plus particulièrement sur celui de la **Champagne-Ardenne**. Elle est reconnue « association de protection de l'environnement » et « association d'intérêt général ».



Cette création fait notamment suite à la volonté de mettre en œuvre les résultats d'une étude et d'une expérimentation conduite sur un territoire de 36 communes à l'Est de l'agglomération rémoise, portant sur la **création** et la **restauration des trames vertes et bleues**. Ce territoire regroupe en effet un grand nombre de problématiques courantes en champagne crayeuse, relatives à la biodiversité et aux corridors écologiques : manque de lieux de reproduction, de nichage pour l'avifaune, érosion des sols...

La **stratégie** d'actions de **Symbiose** repose sur **quatre axes forts** :

- un **partenariat** avec les organismes agissant sur la biodiversité : Symbiose s'appuie sur les compétences de ses adhérents pour structurer et mettre en œuvre les projets.
- une **approche globale** au niveau des analyses (transversalité des problématiques) : Symbiose doit répondre à des enjeux à la fois agronomiques et écologiques afin de garantir la pérennité de ses actions.
- une **échelle de cohérence territoriale** : Symbiose agit et déploie ses actions à l'échelle d'un territoire agricole (et non à l'échelle de la parcelle).
- une **capacité à reproduire les projets** : les actions sont conceptualisées afin de pouvoir être reproduites sur d'autres territoires.

Chaque projet créé et mis en œuvre par Symbiose repose sur un **engagement volontaire des acteurs de territoire** (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, communes...).

Pour susciter l'intérêt individuel et mobiliser les acteurs, l'association **apporte de la connaissance** sur le sujet de la biodiversité via des supports, des sorties terrain, des formations, conférences, expositions... Cette connaissance est un préalable à l'engagement dans l'action et à la pérennisation de celle-ci.

Les principales **missions de Symbiose** sont de :

- **fédérer les acteurs** des territoires ruraux autour des problématiques de fonctionnalité et de préservation de la biodiversité
- **démontrer la compatibilité** entre agriculture de qualité et environnement
- **promouvoir la biodiversité** dans le respect du développement durable
- **conduire des programmes** de recherche, d'innovation et être un laboratoire d'idées.

Ces missions s'adressent :

- aux agriculteurs, aux acteurs du monde rural et autres bénéficiaires de l'espace rural
- au grand public, collectivités et entreprises privées
- aux élus régionaux, nationaux et européens.



Entretien avec

Hervé Lapie, Président de Symbiose, et Benoît Collard, Secrétaire général

4 et 5

La vie de l'Association

6

DES PARTENAIRES ET DES ADHERENTS

très impliqués

6

DES EXPERTS

sur le terrain
au quotidien

7

DES REFERENTS

agriculteurs
et apiculteurs

7

UN FINANCEMENT

public et privé

8

DE NOUVEAUX PARTENAIRES

financiers
et opérationnels

8

UNE COMMUNICATION

active et diversifiée

8

DES CHIFFRES CLES

Les projets de Symbiose
en huit chiffres

11

Trame verte et bleue : les Agriculteurs du territoire s'impliquent

12

SUD CHALONS

Créer et restaurer
une trame verte
à l'échelle
de 11 communes

13

AUBE

Protéger et valoriser
les mares
du Chaourçois

15

ARDENNES

Déployer
des aménagements
d'hydraulique
douce

16

APILUZ

Des bandes de luzerne
pour nourrir
les pollinisateurs

17

QUALIT'HAIE

Planter des haies à
haute performance
environnementale

18

FORMATION

Créer de la valeur
ajoutée grâce
à la biodiversité

19

RSE et Compensation des Entreprises : Symbiose, prestataire régional

20

PARCS EOLIENS

Total Energie et Innergex :
instaurer des mesures
de compensation
écologique

20

Partenariat scientifique : du terrain aux publications

22

UNIVERSITE DE REIMS

Démarrage d'une thèse
sur la qualité des sols

22

Perspectives 2026

23



Hervé Lapie,
Président de Symbiose

Quels sont les faits marquants de l'année 2025 pour Symbiose ?

2025 a démarré avec un événement important pour Symbiose : le colloque *"La Biodiversité dans tous ses états"* pour appréhender tous les enjeux liés à la trame brune. Un colloque qui a réuni plus de 200 participants, des spécialistes de la biodiversité et des exploitants témoignant de leurs pratiques en faveur de la biodiversité du sol.

Notre objectif est en effet de faire travailler ensemble des acteurs de divers horizons (agricoles, non agricoles, publics, privés...) pour associer nos connaissances et compétences au profit de la biodiversité. C'est une vraie richesse pour notre territoire.

Nos deux projets *Trame bleue*, déjà bien sur les rails, se sont poursuivis : la valorisation des mares dans le Chaourçois (Aube) et l'instauration d'aménagements d'hydraulique douce sur le territoire des Crêtes pré-ardennaises (Ardennes) pour gérer les eaux pluviales.

Dans tous nos projets, il y a également un aspect "recherche et innovation" avec notamment un suivi écologique car l'agriculteur a besoin de connaître les bénéfices des aménagements qu'il met en place. C'est pour cette raison que Symbiose poursuit le *suivi écologique du projet Apiluz* tandis que la mise en oeuvre sur le terrain est aux mains de la filière luzerne depuis 2024.

Il nous faut également poursuivre notre collaboration avec l'Université car nous avons besoin de leurs connaissances scientifiques comme eux ont besoin de notre connaissance du terrain. C'est dans cette optique qu'une *thèse* a démarré début 2025 avec l'*Université Reims-Champagne-Ardenne* pour étudier l'impact des pratiques agroécologiques et des aménagements structurants sur la *qualité biologique des sols en Champagne crayeuse (QualiSoc)*.



Benoit Collard,
Secrétaire Général de Symbiose
agriculteur à Somme-Tourbe

Après la trame verte et la trame bleue, Symbiose se penche sur la trame brune, à savoir la biodiversité des sols.

Pour quelles raisons et comment cela se traduit-il concrètement ?

Le *colloque* organisé par Symbiose le 10 février dernier "*La biodiversité dans tous ses états : comment concilier agriculture, biodiversité et santé des sols ?*" a permis de faire le lien entre le visible (la biodiversité aérienne) et l'invisible (la biodiversité du sol). En effet, la diversité des espèces sur Terre est telle qu'elle est non mesurable de façon exhaustive et relève de l'inconnu pour un très grand nombre d'entre nous.

Cette complexité interroge aussi les agriculteurs quant à la santé réelle de leur sol. Ceci nécessite donc de prendre leur questionnement à bras-le-corps pour y apporter des réponses. C'est ce que nous avons cherché à faire via ce colloque en invitant *des spécialistes* : Marc-André Selosse (microbiologiste et écologue), Johanna Villenave-Chasset (docteure en entomologie, spécialiste des auxiliaires et de la protection des plantes), David Houben (enseignant-chercheur en sciences du sol à UniLaSalle) et Anthony Le Quemener (directeur technique du cabinet Biosphères). *Des agriculteurs et viticulteurs ont également témoigné de leurs pratiques* favorables à la biodiversité.

Dans le cadre du partenariat entre Symbiose et l'URCA (Université Reims-Champagne-Ardenne) *une thèse "Etude de l'impact des pratiques agroécologiques et des aménagements structurants sur la qualité biologique des sols en Champagne crayeuse"* a également démarré début 2025. L'objectif est notamment de déterminer un certain nombre d'indicateurs pour caractériser la qualité biologique d'un sol à travers sa biodiversité, pour ensuite pouvoir l'améliorer, en mesurant l'impact des changements de pratiques.

Nous espérons que tout cela permettra d'*apporter des connaissances et des réponses concrètes aux agriculteurs en matière de pratiques favorables à la biodiversité du sol.*

Et si on confiait réellement la protection de la biodiversité aux agriculteurs en reconnaissant leurs actions et en les rétribuant à leur juste valeur ? Ils en seraient les premiers garants !

La vie de l'Association

Des partenaires et des adhérents très impliqués

Pour réaliser ses projets, Symbiose s'appuie sur les compétences proposées par l'ensemble de ses partenaires adhérents à l'association.

Certaines structures sont particulièrement investies dans la mise en oeuvre technique des projets : les chambres d'agriculture de la Marne (CA51) et des Ardennes (CA08), les Fédérations des Chasseurs de la Marne (FDC51) et des Ardennes (FDC08), Miroir Environnement, le CPIE Sud Champagne, Réseau Biodiversité pour

les Abeilles (RBA), l'Adasea 51, la FDSEA 51, la FDSEA 10, l'URCA et les coopératives de déshydratation de luzerne

En 2025, l'association Symbiose compte **26 structures adhérentes** et deux adhérents à titre individuel.

L'ensemble des adhérents se retrouve en **Comité de pilotage** pour croiser leurs visions, intérêts et objectifs et construire des projets collectifs.



Des experts au quotidien sur le terrain



Bérénice Goin
Adasea



Julie Portejoie
FDSEA 51



Sylvain Duthoit
CA 51



Mélina Cointe
RBA



Solène Allart
FDC 51



Lucile Risselin
FDC 51



Jérémy Miroir
Miroir Environnement



Jérôme Schmit
FDSEA 10



Stéphane Bellenoue
CPIE Pays de Soulaïnes



Adrien Demauljean
CA 08

Des agriculteurs et apiculteurs référents pour chaque projet



Jean-Marie Delanery
Projet Tilloy-et-Bellay



Jean-Baptiste Prévost
Projet Sud Châlons



Catherine Godin
Plateforme de Berru



Benoit Collard
Projets éoliens
et collectivités



Pascal Decarrier
Projet Apiluz



Dominique Mareigner
Projet Apiluz



Philippe Lecompte
Projet Apiluz



Jean-François Maréchal
Projets d'expérimentation



Pascal Coutord
Projet Mares du Chaourçois



Emmanuel Noizet
Projet Ardennes



Gérard Lambert
Parcours formation biodiversité

Un financement public et privé

En complément des adhésions des membres, la **Région Grand Est** et le **Département de la Marne** financent en partie les projets de Symbiose. L'**Etat** soutient également un projet via le

Fond Vert. Par ailleurs, certains projets reçoivent des financements spécifiques de **structures privées ou publiques**.

De nouveaux partenaires

Achille Courtage, Engie, la Fondation du Site Paris Reims, la Fondation Crédit Agricole Nord-Est et la Fondation Crédit agricole Pays de France ont rejoint Symbiose en tant que partenaires pour sou-

tenir financièrement les projets de l'association. S'y ajoute le département Gégéna de l'URCA en tant que nouveau partenaire opérationnel dans le cadre de la thèse QualiSoc.

Une communication active et diversifiée

Une présence sur plusieurs événements

● Un colloque «La biodiversité dans tous ses états»

Le **10 février 2025** à Bezzan (Marne), Symbiose organisait le colloque "*La biodiversité dans tous ses états*" pour appréhender les enjeux liés à la biodiversité du sol (trame brune) afin de mettre en œuvre des pratiques agricoles favorisant son développement.

Près de 200 participants ont pu écouter et **échanger avec des spécialistes** : Marc-André Selosse (microbiologiste et écologue, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle), Johanna Villenave-Chasset (docteure en entomologie, spécialiste des auxiliaires et de la protection des plantes),

David Houben (enseignant-chercheur en sciences du sol à UniLaSalle) et Anthony Le Quemener (directeur technique du cabinet Biosphères).

Des agriculteurs et viticulteurs ont également témoigné au cours de deux tables rondes animées par Sylvain Duthoit, ingénieur agronome à la chambre d'agriculture de la Marne : "*Favoriser la biodiversité du sol : pratiques et indicateurs*" et "*L'agroécologie dans les paysages champenois*".



● La Foire de Châlons : forte présence de Symbiose

Tout au long de la Foire de Châlons, Symbiose a eu le plaisir de partager ses projets et ses actions en faveur de la biodiversité aussi bien avec le grand public qu'avec les professionnels du secteur agricole.

29 au 31 août : animations grand public sur l'espace Ferme de la Chambre d'Agriculture (jeu du "Qui est-ce ?", carte agroécologique, quiz sur les ressources naturelles...).

1er septembre : intervention de Benoit Collard, secrétaire général, lors de la conférence de la Région Grand Est "*Régulation naturelle des ravageurs et pollinisation : la biodiversité au service de la pro-*

duction agricole". Présentation du projet "Apiluz (augmenter la ressource alimentaires et agir sur la santé des pollinisateurs grâce aux bandes de luzernes fleurie)".



4 septembre : intervention d'Hervé Lapie, président de Symbiose, au colloque du Conseil Economique Social et Environnemental (CESER) "*S'engager pour la biodiversité : un défi pour tous*" avec un focus sur la démarche multipartenariale de Symbiose avec les projets Apiluz et Restauration des mares du Chaourçois comme exemple.

5 septembre : Bérénice Goin, animatrice Symbiose, a présenté la formation "*Créer de la valeur ajoutée grâce à la biodiversité*" dans le cadre du parcours post-installation lors de la réunion des partenaires du Point Accueil Installation organisée par l'Adasea de la Marne. Remise du prix Symbiose "*Cultive ta Biodiv*" à Hubert Henimann (50 mètres linéaires de haie).

7 septembre : présence de Symbiose sur le stand de Vivescia, animé par deux partenaires : RBA et CPIE Sud Champagne.

● Journées Européennes du Patrimoine : un parcours pédagogique proposé à Berru



par nos partenaires et d'autres structures pour découvrir ou en savoir plus sur les céréales et la vigne, les pollinisateurs, les aménagements favorables à la biodiversité ou encore le patrimoine architectural de Berru.

Des interventions auprès des scolaires

En avril, Jérôme Schmit (FDSEA10) a présenté le rôle de Symbiose et le projet des mares du Chaourçois aux élèves de première de la filière **bac pro du lycée agricole de Saint Pouange (Aube)** pour expliquer la complémentarité des actions entre agriculture et biodiversité. Perspectives : organiser une visite des mares du projet et étudier la possibilité de développer un projet incluant les trois mares de l'exploitation du lycée.

En mai, l'établissement du **Sacré Cœur de Reims** a sollicité Symbiose à l'occasion de la journée dédiée à la biodiversité. Une présentation du parcours pédagogique de Berru leur a été envoyée ainsi qu'une information sur la Journée Européenne du Patrimoine organisée par Symbiose à

Berru pour une communication sur leur intranet. Perspectives : réaliser une exposition sous forme de posters dans leurs locaux sur l'histoire de la Champagne crayeuse et les aménagements agroécologiques.

En décembre, Symbiose est intervenue auprès des étudiants de deuxième année du **Master Bioterre de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** pour présenter la gouvernance de Symbiose et trois projets en lien avec le contenu de leur formation. Perspectives : organiser une sortie sur le terrain pour permettre aux étudiants de rencontrer des acteurs du territoire, notamment des agriculteurs.

Des rencontres tous azimuts

En janvier, Symbiose est intervenue lors de l'AG de l'**Abeille Sparnacienne** pour présenter le projet Apiluz (augmenter la ressource alimentaire et agir sur la santé des pollinisateurs grâce aux bandes de luzerne fleurie).

En juillet, l'association a participé au conseil de perfectionnement de la nouvelle licence SVT (Sciences et Vie de la Terre) de l'URCA (**Université Reims Champagne-Ardenne**).

Le 23 septembre, le parcours pédagogique de Berru a été présenté au Copil de la **Mission Co-teaux, Maison et Caves de Champagne**.

Plusieurs rencontres ont également eu lieu avec **Terrasolis** en vue d'un travail en partenariat sur des projets d'expérimentation.

Des événements relayés dans la presse

Symbiose compte de nombreuses retombées presse notamment suite au colloque du 10 février.

● Colloque

Presse agricole : 3 articles (La France Agricole, La Marne Agricole, La Champagne Viticole)

Presse grand public : 1 article (L'Union) et des vidéos (L'Union)

● Projet Ardennes

Presse professionnelle : 3 articles (2 dans Agri-Ardennes, Réussir Grandes Cultures)

● Projet Aube

Presse agricole : 1 article (La Revue Agricole de l'Aube)

Presse grand public : 1 article (L'Est Eclair)

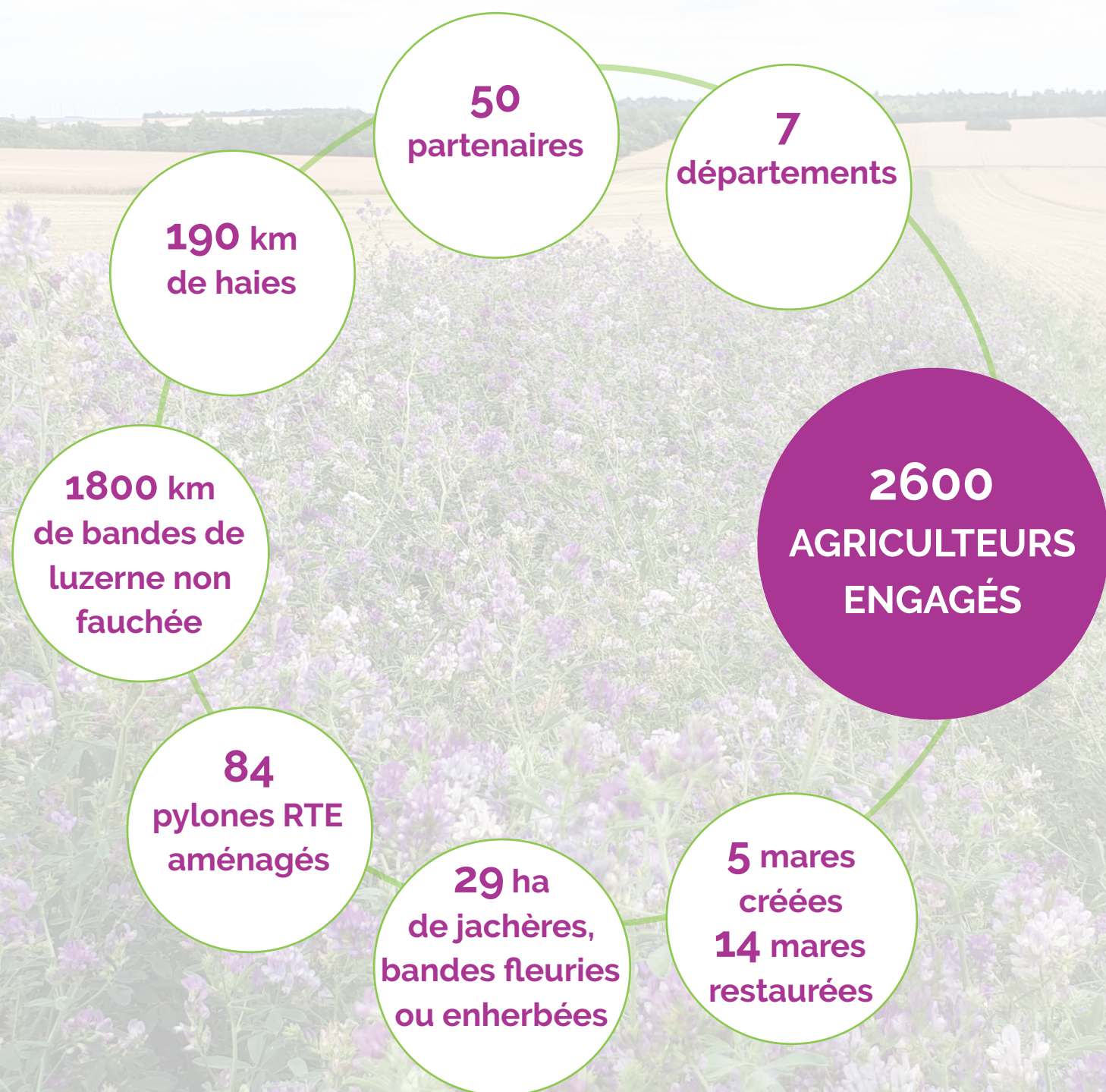
Une Page Facebook très suivie et partagée



L'actualité des différents projets de l'association continue d'être relayée sur la Page Facebook, atteignant **jusqu'à plus de 9300 vues** sur certains posts.

Les nombreux partages des partenaires Symbiose permettent ainsi de donner un large écho à toutes nos actions. Merci à tous !



Les projets Symbiose en chiffres

Trame verte et bleue : les agriculteurs du territoire s'impliquent

La protection et la restauration des trames vertes et bleues du territoire champardennais restent encore à ce jour un **défi écologique majeur**.

● La **Trame verte** est un réseau formé de **continuités écologiques terrestres**.

Depuis plus de dix ans, Symbiose travaille sur cette thématique essentielle à la préservation de la biodiversité en Champagne-Ardenne. En effet, l'évolution de l'agriculture régionale et le développement urbain ont conduit à une simplification des paysages, se traduisant par une diminution et une fragmentation des habitats naturels et semi-naturels.

Cette **homogénéisation des paysages** a induit une **érosion progressive de la biodiversité** au sein et en marge des agroécosystèmes, et par conséquent la perte des services rendus par les espèces perdues.

Or, la richesse spécifique locale dans les écosystèmes dépend pour une part conséquente du paysage environnant.



Trame verte : les objectifs de Symbiose

- Créer des connexions entre réservoirs de biodiversité
- Favoriser des espaces de circulation pour la faune et l'avifaune
- Contribuer au développement des auxiliaires et de la flore

● Depuis 2023, Symbiose élargit son champ d'action avec deux projets concernant la **Trame Bleue**.

A l'instar de la Trame verte, la Trame bleue est un réseau formé de **continuités écologiques aquatiques et humides** (cours d'eau, zones humides...) hors milieu marin.

Elle contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces, et au bon état écologique des masses d'eau.



Pour garantir leur efficacité et leur fonctionnalité à l'échelle d'un territoire, les aménagements écologiques créés dans le cadre de ces projets Trame verte et Trame bleue doivent s'inscrire dans **une stratégie de schéma de continuités écologiques**. C'est **un des enjeux primordiaux** de ces projets.

Sud Châlons : créer et restaurer une trame verte à l'échelle d'un territoire de 11 communes

Le projet Sud Châlons s'inscrit dans un *territoire caractérisé par une pauvreté en éléments structurants paysagers*. Il capitalise sur les actions et la méthode du projet trame verte du territoire de Tilloy-et-Bellay conduit de 2015 à 2021.

Il permet de *créer et restaurer un réseau d'écosystèmes naturels et semi-naturels*, mais aussi d'habitats de substitution, susceptibles de répondre aux exigences vitales des espèces et de leurs populations.

Il *restructure également le paysage* car le corridor est un élément paysager (linéaire ou non) qui relie fonctionnellement différents habitats utilisés par une espèce ou un groupe d'espèces.

Ce projet participe aussi à l'adaptation des pratiques culturelles dans un contexte de réchauffement climatique (lutte contre l'érosion par le vent, le ruissellement de l'eau, rétention de l'humidité dans le sol, captage du carbone...).



Le projet Sud Châlons s'appuie sur l'implication d'environ **120 agriculteurs** de **11 communes** situées dans le Sud de la Marne (Montépreux, Lenharrée, Vassimont et Chapelaine, Haussimont, Sommesous, Soudé, Dommartin-Lettrée, Bussy-Lettrée, Vatry, Soudron et Villeseneux) sur une zone de 274 km².

● Jean-Baptiste Prévost, agriculteur et membre du Codir de Symbiose, est le **chef de file** du projet piloté techniquement par Sylvain Duthoit (CA51).

● Ce projet associe les **compétences** de la Chambre d'agriculture de la Marne, du CPIE Sud Champagne, de la FDC51, de l'Adasea, de Miroir Environnement, des collectivités locales et des associations foncières.

● Il est financé à 80% par le dispositif « Fond Vert* » du Gouvernement et 20% par le Groupe Vivescia et le Département de la Marne.

**dispositif mis en place par le gouvernement français depuis janvier 2023 pour accélérer la transition écologique dans les territoires*

● En 2024, les premiers agriculteurs volontaires ont signé un contrat les engageant jusqu'à fin 2027. 13 km de haie, dont 6 km avec un mélange agrifaune en pied de haie, ont été implantés de même que 5,2 ha de couvert fleuri.



Le projet en chiffres

- 11 communes
- 17 agriculteurs déjà impliqués
- 5,2 ha de jachère fleurie
- 20 km de haie dont 11 km avec pied de haie
- 5 mares créées et 2 restaurées

● En 2025, 7 km de haie supplémentaires ont été implantés dont 5 km avec des semis d'espèces florales en pied de haie.

● Certains exploitants se sont également engagés pour créer en 2025 cinq mares et en restaurer deux existantes (agrandissement et approfondissement).

Perspectives 2026 : une troisième campagne d'aménagements devrait avoir lieu pour atteindre un objectif final de 25 km de haie, 10 bouchons et 35 ha de jachères fleuries afin de renforcer la trame verte en cours de création dans cette petite région grâce à la restauration à venir des rideaux boisés sur la commune de Soudron (voir page 23). Des animations sur le terrain à destination des agriculteurs impliqués dans le projet sont également prévues autour de l'entretien des aménagements.

Les Partenaires Techniques et Financiers



Trame bleue : protéger et valoriser les mares du Chaourçois (Aube)

Beaucoup de données ont été recensées sur ce réseau écologique d'exception qui compte plus de 220 mares ayant un intérêt notable en terme de biodiversité. Aucune action de préservation n'était encore financée à leur attention malgré les indicateurs écologiques majeurs qui les caractérisent.

Symbiose s'est emparée du sujet en développant un projet liant élevage, protection de l'environnement et préservation du patrimoine paysager. Objectif : donner aux acteurs locaux des éléments leur permettant de s'approprier les connaissances de ce milieu pour le sauvegarder à long terme.



- Le projet concerne six communes : Chaource, Metz Robert, Les Loges Margueron, Lagesse, Les Granges et Cussangy. L'objectif est de protéger des mares (30 dans un premier temps) sélectionnées pour leur intérêt et leur biodiversité. Il est financé par le Groupe Vivescia et ses filiales industrielles pour 5 ans. Les partenaires techniques impliqués sont le CPIE Sud Champagne, l'OFB de l'Aube et la FDSEA de l'Aube.

- Un **diagnostic écologique** a été réalisé pour chaque mare en **2023** afin d'établir un cahier des charges individuel des mesures à mettre en œuvre par chaque exploitant dans le cadre d'une contractualisation pour prestation de service environnemental (CPSE) pour 5 ans.

- En **2024**, un **diagnostic technique** du CPIE a montré la nécessité de réaliser des travaux (reprofilage des berges, curage, réouverture du milieu).

- A l'**automne 2025**, les **premiers travaux de restauration** ont été réalisés sur douze mares situées sur cinq secteurs chez neuf agriculteurs.

- Le **19 novembre**, Symbiose a rencontré les élus de la Communauté de commune du Chaourçois et du Val d'Armanche, du Département de l'Aube, de la Région Grand Est et de la Chambre d'agriculture de l'Aube pour présenter les actions déjà réalisées et solliciter leur soutien pour la poursuite du projet.

Perspectives 2026 : Un diagnostic final (biodiversité, morphologie des mares) après travaux sera réalisé pour comparaison avec le diagnostic initial. Les agriculteurs poursuivront la mise en place des mesures individuelles dans le cadre de leur CPSE (plantation de haies, pose de clôture...). Une visite sera organisée sur le terrain pour le lycée agricole de St Pouange. Le projet va également être étendu à 50 mares supplémentaires avec, dans un premier temps, l'identification des mares et des agriculteurs concernés et une réunion d'information des parties prenantes.

Le projet en chiffres

- 6 communes concernées
 - 30 mares
 - dont 12 déjà restaurées
 - 14 exploitants
- Un CPSE sur cinq ans
- 408 à 700 €/an de rémunération

Les Partenaires Techniques et Financiers



SUD CHAMPAGNE



Malteurop
Groupe VIVESCIA



FONDATION
CRÉDIT AGRICOLE
PAYS DE FRANCE

Trame bleue : déployer des structures d'hydraulique douce (Ardennes)

Ce **second projet Trame bleue** est également financé par le Groupe Vivescia sur 5 ans pour **restaurer et déployer des aménagements d'hydraulique douce** sur les bassins versants des ruisseaux du Longwé et du Lametz (**territoire des Crêtes pré-ardennaises**).

Ces bassins versants (6 700 ha) se caractérisent par un relief accidenté. L'**espace agricole** y a été **modifié ces dernières décennies** en raison notamment de la diminution du nombre d'exploitants, de l'agrandissement des parcelles et de l'augmentation de l'assolement en maïs.

Dans ce contexte, des **connexions écologiques** ont été **supprimées** et l'écosystème agricole s'est simplifié. Les populations locales souffrent des nuisances dues aux **ruissellements excessifs**. Les **sols s'érodent** plus facilement lors des épisodes pluvieux. La **petite faune** de plaine est **devenue plus rare**.



- L'objectif est de réduire l'érosion des sols et de la biodiversité. Les **partenaires impliqués** dans ce projet sont la Chambre d'agriculture, la Fédération de Chasse et la Fédération de Pêche des Ardennes.

- Dans un 1er temps, **six agriculteurs** volontaires se sont engagés via la **signature d'un CPSE** sur cinq ans pour implanter 255 mètres linéaires (ml) de fascines (photo ci-dessus), 1180 ml de haie et 2,2 ha d'herbe et de bandes enherbées. Ils seront rémunérés à hauteur de 1,8 €/ml de haies, 300 €/ha de bandes enherbées et 10 €/ml de fascine.

- Au **printemps 2025**, des perchoirs à rapaces et des caméras ont été installés dans les haies pour réaliser des comptages nocturnes de la faune et ainsi vérifier la fréquentation de ces corridors écologiques recréés.

- Lors de l'Assemblée générale de Symbiose en **juin 2025**, quelques jours après des orages, les participants ont pu constater que les fascines installées avaient parfaitement rempli leur rôle, retenant la terre charriée par l'écoulement de l'eau dans la pente. Les bandes enherbées accueillent déjà la faune sauvage.

- Ces **premiers résultats convaincants** ont incité d'autres agriculteurs du secteur à instaurer des aménagements sur leurs parcelles : deux nouveaux agriculteurs ont contractualisé un CPSE **fin 2025** pour implanter 156 ml de fascines supplémentaires.

Le projet en chiffres

- 2 bassins versants
- 10 communes concernées
- 8 agriculteurs engagés sur cinq ans
- 411 mètres linéaires de fascines
- 2,2 ha d'herbe et bandes enherbées
- 1,180 km de haie

Perspectives 2026 : de nouvelles implantation de fascines, haies et bandes enherbées auront lieu. Un atelier "entretien des fascines" sera réalisé par la chambre d'agriculture pour les agriculteurs concernés. Les comptages de la petite faune vont se poursuivre.

Les Partenaires Techniques et Financiers



Apiluz : des bandes de luzerne pour nourrir les pollinisateurs en période de disette

Outre la restructuration du paysage par des aménagements végétaux pérennes, **d'autres initiatives se montrent efficaces pour développer la biodiversité locale**. C'est le cas des bandes de luzerne non fauchées du projet APILUZ.

Apiluz, c'est quoi ?

Le projet APILUZ consiste à maintenir dans les parcelles de luzerne, des **bandes non fauchées (BNF)** de trois mètres de large.

Objectif : fournir aux pollinisateurs la ressource alimentaire qui leur manque pendant la saison de récolte des cultures (période de juin-juillet).

Ce projet répond au service que rend la pollinisation à l'agriculture.



2024 : passage de témoin à la filière luzerne

Sur les campagnes 2021, 2022 et 2023, le projet Apiluz a impliqué de nombreux partenaires techniques, opérationnels et financiers dont les six coopératives de déshydratation de luzerne du territoire.

- Depuis 2024, la **filière luzerne a pris en main le projet pour le pérenniser**, notamment grâce au financement permis par le programme opérationnel déployé par France Luzerne.

- **Symbiose** poursuit le **suivi écologique** (7 parcelles suivies par RBA en 2025), la **communication vers le grand public** (600 nouveaux panneaux implantés près des BNF en 2025 grâce au soutien financier de la Fondation Crédit Agricole Nord Est) et l'**animation du collectif** d'acteurs.

- Le 2 décembre, Apiluz a reçu une Mention spéciale du jury lors des **Bee Awards 2025**, prix européen qui récompense depuis 2014 les initiatives innovantes et efficaces pour la protection des pollinisateurs.

Une belle reconnaissance pour notre démarche collective !



Apiluz en chiffres (chaque année)

- 2 400 agriculteurs impliqués
- 1 700 à 1 900 km de bandes de luzerne non fauchées
- Plus de 26 000 ha de luzerne concernés
 - sur sept départements : Marne, Aube, Ardennes, Meuse, Aisne, Yonne, Seine-et-Marne.

Les Partenaires Techniques et Financiers



Qualit'Haie : implanter des haies à haute performance environnementale

Suite au programme «*Plantons des Haies*» du Plan France Relance en 2022 qui n'avait pas pu répondre à toutes les demandes d'agriculteurs souhaitant implanter des haies, Symbiose a lancé en 2024 un projet nommé "Qualit'Haie". L'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans leur projet de plantation de haies et de les rémunérer pour les services rendus à l'environnement dans le cadre d'un CPSE.

Pour accompagner les exploitants vers une performance écologique en terme de biodiversité, un **cahier des charges spécifique** a été élaboré sur 2024-2025 **incluant des aménagements supplémentaires** (agrains pour les oiseaux, points d'eau, perchoirs à rapaces (photo), gîte à hérisson...) et **une gestion rigoureuse** de ces derniers pour maximiser le développement de la biodiversité.

L'**objectif** est d'en planter **30 km dans la Marne** en levant des financements privés pour compenser la totalité des coûts engendrés pour l'agriculteur (implantation, entretien et perte de surface de production liée à la haie sur les dix premières années) estimés à 45 €/mètre linéaire.



Perspectives 2026 : obtenir le Label Haie pour ce cahier des charges afin de garantir aux financeurs privés des plantations à haute performance environnementale.

Formation Biodiversité, un lancement réussi

La première session de la formation "Créer de la valeur ajoutée grâce à la biodiversité" conçue par Symbiose en partenariat avec le CRFPS a eu lieu en avril et mai 2025 au Lycée de la Nature et du Vivant de Somme-Vesle (51) avec **une dizaine de stagiaires**.

Si certains étaient déjà bien informés et sensibilisés à l'aménagement et aux questions de biodiversité et venaient pour y approfondir leurs pratiques, d'autres plus jeunes et récemment installés, étaient davantage à la recherche d'informations. Chaque séquence a allié **théorie en salle et pratique sur le terrain**.

- **Le 24 avril**, après une intervention générale sur la biodiversité pour stimuler la discussion, l'objectif principal était de favoriser les échanges entre les participants qui ont présenté leur démarche, leurs connaissances et leurs projets éventuels d'aménagement agro-écologiques. Ils ont ensuite observé et échangé autour d'une haie, de parcelles avec des essais "zéro phyto" et des bords de champ.

- Les participants ont ensuite eu environ **un mois pour visionner** des vidéos (trame verte et bleue, infrastructures agro-écologiques, auxiliaires de culture...) avec **un pool de vidéos** obligatoires et deux ou trois vidéos facultatives. **Un quiz** était à compléter avant la deuxième journée pour valider la compréhension des contenus.

- **Le 22 mai** a été plus axé sur les pratiques agromonomiques en lien avec le sol et la biodiversité utile au sein de la parcelle avec une partie en salle pour explorer l'approche personnelle des participants, identifier leurs freins à la mise en œuvre de pratiques plus durables et chercher des solutions pour les lever. Parmi les sujets abordés : la gestion de l'interculture (notamment le déchaumage, l'intérêt des semis par drone avant moisson)...., les auxiliaires de culture (en insistant sur la nécessité



de les accueillir toute l'année, pas seulement autour des parcelles, mais aussi à l'intérieur et dans le sol), l'intérêt des colzas associés vis-à-vis des auxiliaires...

- Les stagiaires ont ensuite **visité différents aménagements**, volontaires ou spontanés, soulignant le potentiel naturel de biodiversité existant en Champagne crayeuse qui permet d'alléger les interventions des agriculteurs : différents types de bords de champ (graminées, très diversifiés avec des fleurs), des bandes fleuries en milieu de parcelle (pluriannuelles, pérennes)...

Au final, la formation a conforté les stagiaires les plus avancés sur le sujet dans leurs choix et leur a ouvert des pistes sur des sujets moins familiers. La richesse des échanges entre participants a également été très formatrice.

La conception de cette formation a été possible grâce à l'ingénierie technique et numérique du CRFPS qui permet de diversifier les supports d'apprentissage (format digital notamment).

La formation sur le terrain a été réalisée par la CA51 et la FDC51. L'Adasea, Vivea, le Département et la Région sont également partenaires de cette formation (ingénierie, financement).

Les Partenaires Techniques et Financiers



RSE et Compensation écologique : Symbiose, prestataire des entreprises

Parcs éoliens : instaurer des mesures de compensation écologique

Grâce à son **réseau de compétences** (expert écologiste, juriste foncier, animateur de territoire...) et son **réseau d'agriculteurs locaux**, Symbiose propose un **accompagnement de A à Z** pour les aménageurs de territoire comme les entreprises du secteur des énergies renouvelables.

La **méthode** proposée par Symbiose est **reconnue** depuis 2017 par la **DREAL Grand Est**.



Suivi du projet Total Energie (Marne)

Dans le cadre d'un **parc de 16 éoliennes** (Parc Vents de Moivre) déjà implantées dans la Marne sur les communes de la Chaussée sur Marne, Dampierre sur Moivre, Francheville, Omey, Pogny et Saint-Jean sur Moivre, Total Energie fait appel à Symbiose pour mettre en place des **mesures de compensation**.

- Des **bandes enherbées** (mélange de graminées, légumineuses et fleurs sauvages) et des **fenêtres aux alouettes** (placettes de 6 m X 6 m non semées dans les champs de céréales permettant aux alouettes d'avoir des zones préservées et protégées pour se nourrir et se reproduire) ont été implantées en 2022 et 2023.

- Ce projet a également donné lieu à des **animations** au sein de quatre **écoles primaires** sur le thème des énergies renouvelables et de l'environnement.

- Les **quatre agriculteurs** impliqués dans le projet ont signé un CPSE et sont rémunérés 25 €/an/fenêtre aux alouettes et 1500 €/an/ha de bande enherbée.

- Depuis 2024, la Fédération des Chasseurs de la Marne assure un **suivi des aménagements** pour observer leur fréquentation par l'avifaune et **conseille** les agriculteurs **sur l'entretien annuel** nécessaire pour les optimiser.

Perspectives 2026 : Symbiose (au travers du CPIE Sud Champagne) et TotalEnergies réfléchissent à la mise en place d'un parcours pédagogique, à proximité des éoliennes, centré sur la biodiversité et les énergies renouvelables.

Le projet en chiffres

- 4 agriculteurs engagés
- 1,9 ha de bandes enherbées
- 12 fenêtres aux alouettes

Les Partenaires Techniques du projet Total Energie



SUD CHAMPAGNE



Suivi du projet Innergex (Ardennes)

Cinq agriculteurs ont signé un CPSE dans le cadre du projet de compensation écologique du parc éolien des Plaines du Porcien de la société Innergex.

- En 2021, des **haies** (2,3 km) ont été implantées ainsi que des **bandes enherbées** majoritairement en pied de haie. Les agriculteurs sont rémunérés 1,9 €/ml/an pour les haies.

- Depuis 2024, la Fédération des chasseurs des Ardennes réalise un **suiti des aménagements** pour s'assurer de leur bon développement et entretien.

- En 2025, une **plaquette de présentation** des mesures et aménagements favorables à la biodiversité a été diffusée aux agriculteurs du territoire pour les sensibiliser à cette thématique.



Le projet en chiffres

- 5 agriculteurs engagés
- 2,3 km de haies
- des bandes enherbées en pied de haie

Perspectives 2026 : Une formation à l'entretien des haies va être mise en place par la Fédération des Chasseurs des Ardennes.



Partenariat scientifique : du terrain aux publications

URCA : démarrage d'une thèse sur la qualité des sols

Une thèse a démarré en janvier 2025 avec le département Gegena (Groupe d'Étude sur les Géomatériaux et ENvironnements Anthropisés) de l'URCA (Université Reims-Champagne-Ardenne) conduite par Glenn Horland Pango pour trois ans : étude de l'impact des pratiques agroécologiques et des aménagements structurants sur la qualité biologique des sols en Champagne crayeuse (QualiSoc).

L'objectif est de :

- **comparer des pratiques culturales** sur différentes tailles de parcelles pour identifier les contextes dans lesquels la biodiversité du sol est optimale
- **analyser l'influence des pratiques** (type de production, taille des parcelles) **et des aménagements structurants** (haies, bandes enherbées...) **sur les propriétés des sols et leur biodiversité** (invertébrés, champignons...),
- **apporter des connaissances aux agriculteurs** sur le sujet.



Les **partenaires opérationnels** impliqués sont le département Gegena de l'URCA, l'Adasea, la Fédération des Chasseurs de la Marne (FDC51) et la Chambre d'agriculture de la Marne. Le projet est **financé par** l'URCA, la Région, le Département et la Fondation du Site Paris Reims.

pertinents à mesurer, le **dispositif expérimental** retenu et les critères de sélection des parcelles. L'étude sera réalisée sur trois modalités (bio, conventionnel avec travail du sol réduit, conventionnel avec travail du sol important) à raison de cinq parcelles par modalité.

● Au premier semestre 2025, une **synthèse bibliographique** a été réalisée sur les études déjà publiées sur le sujet et les indicateurs pertinents à retenir.

● Cette synthèse a été présentée en **mai** au Comité de pilotage du projet ainsi que les **indicateurs**

● Suite à un **appel aux agriculteurs volontaires** lancé à l'**été 2025**, une trentaine a répondu positivement. A l'automne, Glenn Horland Pango a rencontré les agriculteurs volontaires pour sélectionner les quinze parcelles nécessaires au projet. Les **prélèvements de sol** ont eu lieu d'**octobre à décembre**.

Les Partenaires Techniques et Financiers



PERSPECTIVES 2026

Symbiose poursuit son action sur le territoire du Grand Est notamment avec les projets déjà initiés dans l'**Aube** (restauration et valorisation des mares du Chaourçois), la **Marne** (trame verte sur onze communes) et les **Ardennes** (lutte contre l'érosion des sols).

De **nouveaux projets** sont à l'étude.

- Les **rideaux boisés de Soudron** dans la Marne (5 km sur 52 ha) sont constitués uniquement de résineux. Leur mauvais état sanitaire appauvrit la biodiversité. Or ils jouent un rôle écologique majeur dans cet espace où le taux de boisement n'est que de 4%. L'objectif est de remplacer les résineux dépérissants par différentes essences de feuillus. En 2026, un diagnostic sylvicole et une étude écologique seront conduits grâce aux premiers financements levés en 2025. Objectif : élaborer un document de gestion à destination de l'association foncière communale, propriétaire du boisement, pour décrire les actions de restauration à mettre en place. 2026 sera également consacrée à la recherche de financements pour cette restauration.
- Un nouveau projet de **compensation environnementale** va être engagé en 2026 dans le cadre du **parc éolien** de RWE situé à Nuisement-sur-Coole (Marne) avec la mise en place de différents aménagements (haie, bande-tampon bouchon, jachère fleurie, prairie, agroforesterie) et un suivi sur cinq ans.
- Le **site internet** de Symbiose fera également peau neuve pour une plus grande lisibilité des projets de l'association et une expérience internaute améliorée.

SYMBIOSE REMERCIE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES AINSI QUE LES FINANCEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Grâce à votre engagement, Symbiose, association reconnue protection de l'environnement et d'intérêt général :

- **mobilise des compétences** d'experts et d'animateurs pour sensibiliser des agriculteurs et des citoyens dans le domaine de la biodiversité
- **crée et diffuse des fiches pratiques** pour les agriculteurs et viticulteurs (aménagements biodiversité, informations scientifiques et techniques...)
- **impulse des projets de territoire** portés par les acteurs locaux agissant au profit de la biodiversité
- **partage ses recherches et analyses** via des articles, des communiqués, des participations à des colloques...
- **intervient auprès des scolaires** pour des actions d'éducation à l'environnement.



Maison des Agriculteurs

2 rue Léon Patoux

CS 50001

51664 Reims Cedex

03 26 04 75 09

contact@symbiose-biodiversite.com

www.symbiose-biodiversite.com



@SymbioseBiodiversite



YouTube



Conception-Rédaction : Symbiose

Crédits photo : J.Miroir ME - RBA - FDC51 - FDC10 - Symbiose

Impression : Farman Communication

Ce document a été imprimé sur du papier certifié PEFC